



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES



CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL EST CONVOQUE LE :

JEUDI 18 JANVIER 2018 à 19h00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRIE

Fait en Mairie,
Le 12 janvier 2018



Le Maire,

Sylvain BERRIOS

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 décembre 2017
- FINANCES COMMUNALES**
3. Vote du budget primitif 2018 du budget principal
4. Budget primitif 2018
Vote des taux de taxes directes locales
5. Budget primitif 2018
Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
6. Vote du budget primitif 2018 du budget annexe du cinéma le Lido
7. Dotation pour contraintes particulières à verser au budget annexe des parcs de stationnement souterrain pour l'exercice 2018
8. Vote du budget primitif 2018 du budget annexe des parcs de stationnement souterrain
9. Dotation pour contraintes particulières à verser au budget annexe du cinéma le Lido pour l'exercice 2018
10. Dotation pour contraintes particulières à verser au budget de l'Etablissement Public Industriel et Commercial "Théâtre de Saint-Maur" au titre de l'exercice 2018
11. Actualisation des tarifs des titres de stationnement résidentiel dans les zones bleues
- FAMILLE - JEUNESSE ET SPORTS**
12. Approbation de la nouvelle grille de quotient familial
13. Approbation des tarifs de l'accueil du matin
14. Approbation des tarifs de l'accueil du midi
15. Approbation des tarifs de l'accueil du soir en maternelle
16. Approbation des tarifs de l'accueil du soir en élémentaire
17. Approbation des tarifs des Ateliers Soleil
18. Approbation des tarifs de l'accompagnement à la scolarité
19. Approbation des tarifs de l'accueil de loisirs Les Rives de la Marne
20. Approbation des tarifs des accueils de loisirs du mercredi maternels et élémentaires
21. Approbation des tarifs des accueils de loisirs vacances maternels et élémentaires
22. Approbation des tarifs des mini-séjours
23. Approbation du règlement des activités périscolaires et des accueils de loisirs
- AFFAIRES CULTURELLES**
24. Simplification des tarifs d'adhésion à l'Artothèque et mise à jour du règlement intérieur